



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT N° 1743-06 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS N° 1743

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels n° 1743 :

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 18 septembre 2023, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le projet de règlement n° 1743-06 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels n° 1743 afin de :

- soustraire les frais d'étude pour les logements abordables prévus à la section 8;
- permettre les habitations comportant 75 % et plus de logements abordables dans toutes les zones où un usage résidentiel, commercial, communautaire ou institutionnel est autorisé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

dont l'objet est décrit dans le titre.

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 6 novembre 2023, à 18 h 30 en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, située au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Le projet de règlement n° 1743-06 ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
5. Ce [projet de règlement n° 1743-06](#) peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

Pour toute question relative au projet de règlement visé par le présent avis, veuillez vous adresser au :

- Service du greffe et des affaires juridiques si celle-ci est en lien avec la procédure d'adoption et d'entrée en vigueur ou la consultation publique;
- Service de l'aménagement du territoire si celle-ci est en lien avec la localisation des zones, l'objet du règlement ou ses impacts.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 20^e jour du mois d'octobre 2023.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca